

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01052

Numéro SIREN : 480 035 542

Nom ou dénomination : 3A ASSURANCES

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2024 sous le numéro de dépôt 7302

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 3 A ASSURANCES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		250 avenue Maréchal Foch 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		4 8 0 0 3 5 5 4 2 0 0 0 4 6		COPIE CERTIFIÉE		Néant ☐ *		
				CONFORME A L'ORIGINAL		Exercice N clos le, 12/2023		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		
						Net 3		
Capital souscrit non appelé		(I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 100	AG	5 100		
		Fonds commercial (1)	AH	1 025 545	AI	50 000	975 545	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	555 691	AU	362 564	193 127	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	6 883	BI		6 883	
	TOTAL (II)			BJ	1 593 220	BK	417 664	1 175 555
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens			BN		BO			
En cours de production de services			BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR		BS			
Marchandises			BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes			BV		BW			
CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
		Autres créances (3)	BZ	74 626	CA		74 626	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	543 543	CG		543 543	
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	7 232	CI		7 232	
	TOTAL (III)	CJ	625 402	CK		625 402		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 218 622	1A	417 664	1 800 958		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		113 356	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 3 A ASSURANCES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 324 000.....)			DA	324 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	355 050	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	36 936	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	360 789	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	359 277	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 436 053	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	141 320	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 018	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	6 869	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	37 393	
	Dettes fiscales et sociales			DY	178 272	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	29	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	364 904		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 800 958		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	241 817	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 3 A ASSURANCES										Néant ☐ *	
Exercice N											
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF			
			services *	FG	2 585 829	FH		FI	2 585 829		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	2 585 829	FK		FL	2 585 829		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	57 700		
	Autres produits (1) (11)							FQ	639		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	2 644 170		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	547 083		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	130 927		
	Salaires et traitements*							FY	969 208		
	Charges sociales (10)							FZ	459 900		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*					GA	55 599		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GB			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC			
	Autres charges (12)							GD			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GE	15		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GF	2 162 735			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GG	481 434		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GH			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GJ			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GK			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GL			
	Différences positives de change							GM			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GN			
Total des produits financiers (V)							GO				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GP			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GQ			
	Différences négatives de change							GR	2 789		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GS			
Total des charges financières (VI)							GT				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GU	2 789			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GV	(2 789)			
							GW	478 645			

(RENOVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SARL 3 A ASSURANCES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 381	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 381	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	6 553	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	6 553	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(5 171)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	114 196	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 645 551	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 286 273	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	359 277	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	57 700
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	206 124
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5 144 593				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6 61 531	obligatoires	A9 144 593
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7 61 531	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Pertes sur quittances perdues			6 553		
	Autres produits				1 381	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe

Règles et méthodes comptables

SARL 3 A ASSURANCES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 800 958 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 359 278 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 30/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,5 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 025 546			1 025 546
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 100			5 100
Immobilisations incorporelles	1 030 646			1 030 646
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	470 152			470 152
- Matériel de transport	1 296			1 296
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	84 244			84 244
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	555 692			555 692
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 883			6 883
Immobilisations financières	6 883			6 883
ACTIF IMMOBILISE	1 593 220			1 593 220

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2023
Éléments achetés	882 189
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	30 000
Total	912 189

Dépréciation du fonds commercial : 50 000 euros



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 100			5 100
Immobilisations incorporelles	5 100			5 100
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	259 416	46 487		305 902
- Matériel de transport	577	432		1 009
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 972	8 681		55 653
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	306 965	55 599		362 565
ACTIF IMMOBILISE	312 065	55 599		367 665

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 88 742 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 883		6 883
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	74 627	74 627	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 233	7 233	
Total	88 742	81 859	6 883
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
PRODTS A REC.COMMISSION BUDGET DEV.	71 375
PROD.A RECEVOIR AIDE	918
PROD.A REC.COMMIS.COURTAGES	2 333
Total	74 627

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 324 000,00 euros décomposé en 27 000 titres d'une valeur nominale de 12,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	27 000	12,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	27 000	12,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 358 035 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	141 321	25 104	102 992	13 225
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 394	37 394		
Dettes fiscales et sociales	178 272	178 272		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 048	1 048		
Produits constatés d'avance				
Total	358 035	241 817	102 992	13 225
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	24 687			
(**) Dont envers les associés	1 018			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 018 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Locations Immobilières NP	2 153
FFNP - HONORAIRES	5 861
INT COURUS S/EMPRUNT	118
CONGES PAYES A PAYER	59 586
PERS.SALAIRES A PAYER	37 716
CHARGES S/CONGES	26 218
COT SOC TNS A PAYER (VE)	4 167
COT SOC TNS A PAYER (OC)	2 609
COT.SOC./SALAIRES A PAYER	11 227
TAXE APPRENT.A PAYER	601
FORMATIONS A PAYER	1 335
T.V.T.S CAP	483
CVAE A PAYER	480
Total	152 543

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Locations mobilières d avance	4 560		
Documentation d avance	912		
Frais postaux d avance	1 761		
Total	7 233		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite (couvert par la souscription d'un fonds à hauteur de 36 881 €)	44 953
Autres engagements donnés	44 953
Total	44 953
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 44 953 euros

3A ASSURANCES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 324 000 €
Siège Social : 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE
250 Avenue Maréchal Foch
480 035 542 RCS BOURG EN BRESSE

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 31 MAI 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et qui s'élève à 359 277,87 € comme suit :

- Bénéfice de l'exercice	359 277,87 €
- A titre de dividendes.....	300 240,00 €
Le solde, soit.....	59 037,87 €
En totalité au compte « Autres réserves »	

Le dividende s'élève à un montant brut de 11,12 € par part sociale, lequel comprend le montant du dividende prioritaire de 8,90 € par part sociale revenant à Monsieur David MORAND.

Le dividende sera mis en paiement à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Pour les personnes physiques domiciliées en France, la société opérera, avant paiement de ce dividende :

- d'une part, une retenue à la source au titre des contributions et prélèvements sociaux conformément aux dispositions légales,
- et, d'autre part, une retenue à la source au titre du prélèvement forfaitaire sur revenus pour les associés n'ayant pas formulé une demande de dispense, conformément à l'article 117 quater du Code Général des Impôts.

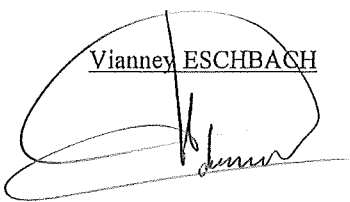
Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que :

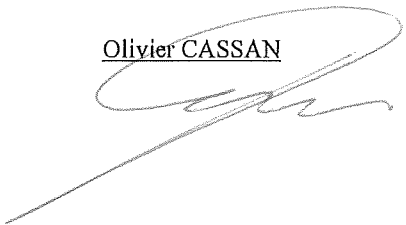
- le montant du dividende distribué en 2021, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'est globalement élevé à 240 030 €, dont 17,78 € éligible à la réfaction de 40 % visée au 3-2° de l'article 158 du Code Général des Impôts pour les personnes physiques domiciliées en France et 240 012,22 € non éligible à cette réfaction.
- le montant du dividende distribué en 2022, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'est globalement élevé à 240 030 €, dont 17,78 € éligible à la réfaction de 40 % visée au 3-2° de l'article 158 du Code Général des Impôts pour les personnes physiques domiciliées en France et 240 012,22 € non éligible à cette réfaction.
- le montant du dividende distribué en 2023, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'est globalement élevé à 252 720 €, dont 12 654,72 € éligible à la réfaction de 40 % visée au 3-2° de l'article 158 du Code Général des Impôts pour les personnes physiques domiciliées en France et 240 065,28 € non éligible à cette réfaction.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mai 2024 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié exact


Vianney ESCHBACH


Olivier CASSAN